

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT

REGLES PARTICULIERES CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer au championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession soit du guidon d'or, soit du CASM (à partir de 12 ans).

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France.

Dans le cadre du Championnat de France Minivert, seront organisées 2 catégories :

- Catégorie 65cc
- Catégorie 85cc

Age des pilotes :

65cc : Minimum : 8 ans ; **Maximum : 11 ans**

85cc : Minimum : 9 ans ; Maximum : 12 ans

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas **avoir 12 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2010) pour la catégorie 65cc** et 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2009) pour la catégorie 85cc.

Machine :

La cylindrée imposée est 65cc maximum pour la catégorie 65cc et 85cc maximum pour la catégorie 85cc (cylindrée aux normes constructeurs).

Des démontages inopinés et des contrôles techniques pourront être effectués sur les épreuves.

Les plaques numérotées des machines devront être :

- Catégories 65cc et 85cc : Numéros blancs sur fond bleu (numéros aux normes FFM).

Les machines des catégories 65cc et 85cc devront posséder la cylindrée d'origine, le diamètre des roues, 12 pouces arrière en 65cc et 14 ou 16 pouces arrière en 85cc, le reste étant libre.

Équipement : Nouveauté à partir de 2021

Les protections coudes/épaules/genoux/hanches : Norme EN 1621-1 sont obligatoires pour les catégories 65cc, 85cc et 125cc (obligatoire sur les épreuves FIM et FIM Europe).

Pour les autres obligations se référer au règlement Technique Mx.

Délégué :

Comas Christophe : 06.72.80.50.28

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2021 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Le Championnat de France Minivert 2021 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – DEROULEMENT DES EPREUVES

Essais Libres et Qualifications :

➔ **Jusqu'à 40 (43 pilotes en fonction de la capacité de la piste) :**

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

➔ **De 41/44 à 80 pilotes : 2 Groupes**

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

- 1 séance d'essais libres Groupe A ;
- 1 séance d'essais libres Groupe B ;

- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe A (20 pilotes qualifiés) ;
- 1 séance d'essais chronométrés qualificatifs Groupe B (20 pilotes qualifiés) ;

Les changements de groupe sont interdits.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B.

Manches :

Deux manches de 15 mn plus 1 tour seront organisées. Les manches devront être séparées par un intervalle de 1h20 minimum.

Classement :

Toutes les manches compteront pour le classement final.

ARTICLE 5 - HORAIRES

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit
- 19h00 : Briefing pilotes

Le jour de l'épreuve :

- 07h00 – 07h45 : Contrôles Administratif et Technique
- 07h40 : Briefing commissaires
- 08h40 - 08h50 : Essais libres 10 mn – Groupe A - Catégorie 85cc
- 08h55 - 09h05 : Essais libres 10 mn – Groupe B - Catégorie 85cc
- 09h10 - 09h20 : Essais libres 10 mn – Groupe A - Catégorie 65cc
- 09h25 - 09h35 : Essais libres 10 mn – Groupe B - Catégorie 65cc

- 10h30 - 10h45 : Essais Chronométrés 15 mn (pour l'entrée en grille) – Groupe A – Catégorie 85cc
- 10h50 - 10h55 : Tests de départ 5 mn
- 11h00 - 11h15 : Essais Chronométrés 15 mn (pour l'entrée en grille) – Groupe B – Catégorie 85cc
- 11h20 - 11h25 : Tests de départ 5 mn
- 11h30 - 11h45 : Essais Chronométrés 15 mn (pour l'entrée en grille) – Groupe A – Catégorie 65cc
- 11h50 - 11h55 : Tests de départ 5 mn
- 12h00 - 12h15 : Essais Chronométrés 15 mn (pour l'entrée en grille) – Groupe B – Catégorie 65cc
- 12h20 - 12h25 : Tests de départ 5 mn

Manches :

- *Catégorie 85cc :*
 - 14h00 : H -10 Tour de reconnaissance
 - 14h10 : 1^{ère} Manche 15 mn + 1 T

- *Catégorie 65cc :*
 - 14h35 : H -10 Tour de reconnaissance
 - 14h55 : 1^{ère} Manche 15 mn + 1 T

- *Catégorie 85cc :*
 - 15h50 : H -10 Tour de reconnaissance
 - 16h00 : 2^{ème} Manche 15 mn + 1 T

- *Catégorie 65cc :*
 - 16h30 : H -10 Tour de reconnaissance
 - 16h40 : 2^{ème} Manche 15 mn + 1 T

- 17h10 : Remise des prix

Le club devra prévoir une coupe pour les 3 premiers du classement de la journée de chaque catégorie.

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.